



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Comité Syndical, convoqué le 20 mars 2024 s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le 26 mars 2024 à 18 h 00 sous la présidence de M. Pierre MATHONIER.

Nombre de Conseillers :	28	Nombre de Conseillers en exercice :	28
Nombre de Conseillers présents à la séance :	19	Nombre de Conseillers représentés :	3
Nombre de Conseillers absents à la séance :	6	Nombre de Conseillers suppléés :	/

ETAIENT PRESENTS :

Président : M. Pierre MATHONIER - **Vice-Président(e)s** : M. Michel TEYSSEDOU, Mme Dominique BRU, MM. Jean-Luc LENTIER, Michel CANCHES, Christian POULHES, Antoine GIMENEZ, Christian MONTIN.

Conseillers : Mesdames et Messieurs Yves ALEXANDRE, Michel BAISSAC, Patricia BENITO, Michel COSNIER, François DANEMANS représenté par Clément ROUET, Louis ESTEVES, Alain FALIERES, Jean-Michel FAUBLADIER, Jean-Louis FRESQUET, Nathalie GARDES, Bernadette GINEZ représentée par Pierre MATHONIER, Frédérique GODBARGE, Isabelle LANFUEJOU, Philippe MAURS, Maryline MONTEILLET représentée par Gérard PRADAL, Annie PLANTECOSTE, Gérard PRADAL, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Clément ROUET.

M. Jean-Michel FAUBLADIER a été élu secrétaire de séance.

N° 2024/6 : COMPTE DE GESTION 2023

Rapporteur : Antoine GIMENEZ

Le Compte de Gestion 2023 du Syndicat Mixte du SCoT BACC établi par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et doit être voté préalablement à l'examen par le Comité Syndical du Compte Administratif.

Ledit Compte de Gestion 2023, qui est à la disposition des membres du Comité, est strictement conforme au Compte Administratif qui est présenté à la suite à la validation du même Comité. Monsieur le Président s'est assuré qu'il reprend l'intégralité des titres et des mandats émis par l'ordonnateur ainsi que toutes les opérations d'ordre présentées.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'approuver sans réserve le Compte de Gestion 2023 établi par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable pour le Syndicat Mixte du SCoT BACC.



Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pierre MATHONIER.